

Les retraités de la Métallurgie

la
cgt
métallurgie

ufr

N° 79

WWW.FTM-CGT.FR/RETRAITES-UFR

SEPTEMBRE / OCTOBRE 2023



Un 13ème congrès ambitieux

© FTM-CGT

Page 2

Editorial

Page 3

Kaléidoscope

Page 4

Ça bouge à Toulouse !

Page 5

AGIRC-ARRCO

Page 6

Malakoff Humanis &
SECAFI

Page 7

Budget Sécu 2024

Pages 8 & 9

10% maintenant !

Page 10

Devoir de mémoire

Page 11

Ken LOACH

la
cgt
métallurgie
ufr

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DE LA MÉTALLURGIE CGT
263, rue de Paris, Case 433, 93514 Montreuil Cedex
Tél : 01.55.82.86.20 □ Fax : 01.55.82.86.53 □ e mail : ufr@ftm-cgt.fr □ site : www.ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Frédéric Sanchez □ Rédaction : Alain Pilloux

Bimestriel - prix : 1 € □ Abonnement annuel : 6 € □ Imprimé par Rivet Editions, Limoges

Commission paritaire 1118 S 06644 □ ISSN 2802- 902X





Monique GARIN



Roland BERAUD



Lucien GRIMAUULT



Alain PILLOUX



Norbert BOULANGER

Maintenant : au travail !

Le 13^{ème} congrès de notre Union Fédérale a tenu ses promesses avec la présence de plus de 100 camarades, des débats de qualité, une ambiance fraternelle et des résolutions qui nous engagent pour les 3 années à venir.

S'agissant de la présence des délégués celle-ci fait état de difficultés de liens avec des sections UFR, des USTM et parfois des régions métallurgie. La préparation de ce congrès aura mis en évidence des reculs dans la qualité d'animation de vie syndicale envers les retraités : manque d'animateurs de sections, vieillissement global dans certaines sections, peu voire pas de relations entre syndicats d'actifs et sections retraités, non prise en compte des revendications spécifiques par des structures de la métallurgie. Tout cela est autant de sujets abordés durant le congrès et auxquels le conseil national élu devra y remédier en synergie avec tous les concernés.

Organisés selon la structuration du document préparatoire, les débats ont été fructueux, respectueux des diversités d'approches comme par exemple sur nos modes d'organisation (pro, multipro), nos revendications interprofessionnelles sur l'augmentation de nos retraites où chacun convient qu'elles méritent une harmonisation qui nous rassemble, ou encore sur nos revendications spécifiques de métallos comme la prise en charge de 50% de la mutuelle par l'employeur (du local jusqu'à l'UIMM pour ceux qui n'ont plus d'employeur) sans que cela soit en contradiction avec nos repères revendicatifs confédéraux comme le 100% sécu.

A la veille du conflit en cours entre l'état Israélien et le Hamas pour lequel les 2 peuples paient un lourd tribut, le débat sur la paix et le désarmement a été un moment fort du congrès.

Le document préparatoire aura été voté à 99% dans sa globalité en permettant aux délégués de se prononcer contre tel ou tel alinéa.

L'ambiance fraternelle a été favorisée par un cadre agréable, un personnel du centre de Ramatuelle à l'écoute des besoins des congressistes, un soleil radieux, des soirées culturelles de qualité et bien sûr un respect mutuel entre camarades. Dans le cadre des 40 ans de l'UFR une tombola a permis de récolter plus de 800€ intégralement reversés aux camarades de Clestra en lutte depuis plusieurs mois pour la sauvegarde de leurs emplois.

Un congrès ambitieux titre la première page de ce journal, c'est le mot juste au regard des plus de 20 résolutions votées par les congressistes. Elles engagent le conseil national élu, lui aussi à plus de 99%, qui doit maintenant œuvrer pour les mettre en œuvre. Mais c'est aussi l'affaire des congressistes qui représentaient les sections et syndiqués de notre Union Fédérale. Pour faire vivre certaines de ces résolutions nous avons aussi besoin de notre fédération et de ses syndicats d'actifs, de notre UCR avec ses USR. C'est donc un travail collectif qu'il convient maintenant d'organiser avec persévérance.

Soulignons au passage l'importance de la participation du bureau fédéral au congrès, de la présence d'un représentant de l'UCR en la personne de son secrétaire général et d'un salut au congrès de Sophie BINET, secrétaire générale de la CGT, par le biais d'une vidéo.

Oui ce fut donc un bon congrès qui ouvre des perspectives, qui nous appelle à faire travailler nos ménages et à relever nos manches. **Retraités oui mais pas dispensés de travail syndical pour satisfaire nos revendications et déployer notre UFR !**

Les membres du Secrétariat de l'UFR



ÇA BOUGE À TOULOUSE !

4

CAMPAGNE DE SYNDICALISATION RETRAITÉS CGT MÉTAUX TOULOUSE

Notre collectif retraité CGT métaux Toulouse a travaillé avec des syndicats de notre ustm et des UL.

On a regardé les départs à la retraite dans les entreprises (enquête avec ustm plus de 1000 départs), les lieux de vie de nos syndiqués, les moyens d'informations et de contacts, les syndiqués retraités dans les syndicats actifs non déclarés.

Nous avons rencontré des ul (un secrétaire UL ne connaissait pas le syndicalisme retraité) et participé au collectif ustm, à des congrès de syndicats actifs (Airbus Thales).

Les initiatives sur les marchés ou dans les manifs nous ont permis de retrouver d'anciens syndiqués et futurs retraités.

Nous avons travaillé sur des infos rapides par mail tout en maintenant le courrier postal, plusieurs sections **tiennent des rencontres de syndiqués régulièrement et conviviales.**

Notre collectif **organise des assemblées de syndiqués regroupant toutes les sections avec parfois des thèmes** (sécurité sociale, cout du capital...) **intervention de IHS 31** sur Histoire sociale dans un congrès Thales, brochure CII) IRHS initiative en décembre cinéma travail sur syndicalisme et environnement.

Tout cela nous a permis sur 2 ans de réaliser 27 nouveaux adhérents et revenir en FNI au niveau de 2019 après avoir chuté pendant 3 ans et de dépasser aujourd'hui les 200 adhérents en ce mois d'octobre 2023.

THALES TOULOUSE

C'est en 2010, à partir d'un pot de départ, que nous avons décidé de créer notre section syndicale de retraités Thalès et nous sommes aujourd'hui 30 syndiqué(e)s.

Pour cela nous nous réunissons régulièrement au local du CSE et invitons les actifs, nous participons au congrès du syndicat actif auquel nous sommes rattachés, nous avons regroupé, dans une même section, les syndiqués retraités des différents sites Thales sur Toulouse.

Des salariés non syndiqués CGT en activité mais sympathisants nous ont rejoint, des syndiqués rattachés au syndicat actif comme retraité pendant quelques mois ont également rejoint dernièrement notre section.

Tous nos syndiqués sont abonnés à Vie Nouvelle et la moitié au prélèvement automatique des cotisations.

Un travail en commun avec les actifs sur la continuité syndicale et de nombreux échanges ont permis ces résultats.

Nous avons distribué plusieurs tracts de notre section retraité au restaurant d'entreprise, pour déjà faire connaître notre section, soutenir les actifs dans leurs actions sur les salaires et l'emploi, participer aux manifestations sous la banderole CGT Thalès et bien sûr se retrouver autour de repas fraternel.

L'action de la CGT au sein du Groupe THALES a permis des avancées significatives pour les futurs retraités. Ainsi nous articulons continuité revendicative et syndicale.

En octobre nous avons pris l'initiative avec la carte pétition « augmentation de 10% des pensions » et une adresse sur la syndicalisation en associant chaque syndiqué, dans le cadre de la journée d'action unitaire des retraités du 24 octobre.

● RETRAITE COMPLEMENTAIRE

agirc et arrco

MOTION

Le Congrès des retraités CGT de la Métallurgie après avoir pris connaissance de la négociation AGIRC-ARRCO du 4 octobre se réjouit du fait que la mobilisation de ces derniers mois pour la défense des retraites et quelques convergences syndicales aient permis :

1. De s'opposer à la prétention du gouvernement de piocher dans les réserves, le préambule du projet d'accord rappelant que ces réserves et leur gestion appartiennent aux seuls cotisants actuels et passés ;
2. De s'opposer à la prétention du ME-DEF de baisser ses cotisations, ce qui aurait mis à mal les futures retraites ;
3. De mettre fin au 1er décembre à l'injuste décote de 10% qui frappait les personnes qui demandaient leur retraite dès qu'elles avaient droit au taux plein de la sécurité sociale.

Pour autant, le projet d'accord est loin de répondre aux besoins des retraités actuels avec une revalorisation au 1er novembre de seulement 4,9% soit une sous indexation de 0,4% sur l'indice officiel des prix, indice qui est loin de représenter la réalité pour les ménages populaires où les dépenses d'alimentation, santé et d'énergie représentent une bonne part du budget.

La possibilité donnée au conseil d'administration d'aller au-delà de ces 4,9% et jusqu'à 0,4% supplémentaires ne fait que traduire l'inquiétude du patronat face aux réactions prévisibles des retraites qui ne se contenteraient pas des 4,9% du projet d'accord.

Plus grave est l'augmentation de 7,7% du prix d'achat du point, qui amènera, pour les salariés à obtenir moins de points pour un montant donné de salaire et de cotisation. Cette augmentation du prix d'achat du point, inférieure à sa valeur de service contribue de poursuivre une baisse du taux de rendement c'est-à-dire une baisse des futures retraites.

Pour toutes ces raisons, le Congrès de l'UFR CGT Métaux appelle les retraités actuels et futurs à participer massivement aux journées d'action des 13 et 24 octobre pour obtenir :

- Une véritable revalorisation des retraites actuelles ;
- Des garanties sur les retraites futures.

Cette motion a été votée à l'unanimité par les congressistes présents au 13ème congrès de l'UFR Métallurgie.

ETUDES À RETROUVER SUR LE SITE: www.ftm-cgt.fr / Onglet UFR

6



Retraités de la retraite complémentaire Agirc-Arrco métiers de la métallurgie



Secafi SAS
SAS au capital de 4 029 880 €
Société d'expertise comptable inscrite
au tableau de l'Ordre de la région
Île-de-France
Cabinet agréé par le ministère du Travail,
habilité IPRP et membre de la FIRPS

Bureau :
20/24 rue Martin Bernard
75647 Paris cedex 13
Tél. 01 53 62 70 00

Siège social :
20/24 rue Martin Bernard
75013 Paris • Tél. 01 53 62 70 00
312 938 483 RCS Paris
Numéro d'identification
Intracommunautaire
FR 88 312 938 483

Une société du Groupe Alpha

BORDEAUX • LILLE • LYON
MARSEILLE • METZ
MONTPELLIER • NANTES
NOUMÉA • ORLÉANS
PARIS • ROUEN
SAINT-DENIS DE LA RÉUNION
TOULOUSE



CENTRE ÉTUDES & DATA
GROUPE ALPHA

Etude sur les séniors dans la métallurgie

Septembre 2023

BUDGET SECURITE SOCIALE 2024

**Le gouvernement
commet une nouvelle
faute inexcusable
avec le 49-3**

Ce premier passage en force sur le budget 2024 sur la Sécurité sociale intervient après de nombreuses alertes aussi bien sur les menaces qu'il fait peser sur la Sécurité sociale et le système de santé que sur l'absence de réponse aux besoins qu'il organise en matière de santé, de retraite, de petite enfance ou d'autonomie.

Le 25 octobre 2023, la première ministre Elisabeth Borne a eu recours une quatorzième fois à l'article 49-3 de la constitution pour faire passer la première partie du Projet de Loi de Financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2024 consacrée aux recettes et à l'équilibre général de la sécurité sociale.

Ce premier passage en force sur le budget 2024 sur la Sécurité sociale intervient après de nombreuses alertes aussi bien sur les menaces qu'il fait peser sur la Sécurité sociale et le système de santé que sur l'absence de réponse aux besoins qu'il organise en matière de santé, de retraite, de petite enfance ou d'autonomie.

Ce budget a en effet été rejeté successivement par l'ensemble des organisations syndicales, notamment la CGT, des caisses de Sécurité sociale, et par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Mais rien n'y fait, aucune des nombreuses propositions d'évolution du texte, même à la marge, issues tant de la démocratie sociale que parlementaire n'ont été entendues.

Le gouvernement reste enfermé avec sa majorité relative dans ses illusions de progrès et ses mensonges alors même qu'il organise l'austérité généralisée, le recul des droits sociaux et la casse de la Sécurité sociale.

On ne peut donc que s'attendre pour la deuxième partie du PLFSS, consacrée aux nouvelles mesures, à nouveau à un 49-3 alors que les reculs annoncés sont importants.

Pour rappel, avec ce PLFSS, le gouvernement prévoit notamment pour les travailleurs et les travailleuses une remise en cause du droit à l'arrêt maladie. Il fragilise fortement l'Assurance chômage par pillage du budget de l'Unedic. Il organise un recul du droit à la Santé par l'austérité à l'hôpital et la remise en cause de la responsabilité de l'employeur en cas de faute inexcusable lors d'un accident de travail. Il entérine la suppression des régimes pionniers et remet en cause la responsabilité de l'État de garantir les droits des retraité·es de ces régimes.

Les attaques contre les plus pauvres et les travailleur·ses privé·es d'emploi avec la contre-réforme France-Travail et celle du RSA ne lui suffisaient donc pas. À cela pourrait s'ajouter un hold-up sur les caisses du régime de retraite complémentaire Agirc-Arrco, via un amendement retiré sous la pression, et une remise en cause de la transposition de l'accord unanime Accidents du Travail-Maladies Professionnelles.

Le gouvernement poursuit ainsi dans sa logique de mépris de la démocratie parlementaire comme avec la contre-réforme de retraite passée également en loi de financement de la Sécurité sociale (rectificative).

Le gouvernement méprise la démocratie sociale alors que les organisations syndicales sont pleinement engagées dans des négociations en matière de retraite complémentaire et d'assurance chômage.

Ce mépris vise donc en premier lieu des travailleurs et des travailleuses de ce pays qui plus que jamais ont besoin d'une Sécurité sociale à la hauteur de leurs besoins.

10% MAINTENANT !

8

Les retraité.es réclament 10% maintenant

Mardi 24 octobre, à l'appel de 9 organisations syndicales dont la CGT, les retraité.es se sont mobilisé.es à travers toute la France pour réclamer une revalorisation immédiate de 10% de leurs pensions de retraites et des négociations pour rattraper le pouvoir d'achat qu'ils ont perdu ces dernières années.

Faire face à l'augmentation des prix

Avec un contexte inflationniste qui s'est installé durablement et des pensions qui ne sont pas revalorisées, les fins de mois sont de plus en plus difficiles pour les retraité.es.

L'enquête « **Budget de Famille** » publiée par l'INSEE vient corréliser le fait que l'inflation frappe davantage les personnes plus âgées qui touchent de petites pensions :

- Prix de l'alimentaire en augmentation de 21,3% ;
- Coût du logement qui pèse lourd dans le budget ;
- Prix de l'énergie en augmentation de 18% pour l'électricité...

Il en est de même pour les dépenses de santé : les garanties procurées par la sécurité sociale étant constamment remises en cause, de nouvelles dépenses sont prises en charge par les mutuelles complémentaires, qui à leur tour répercutent leurs coûts en augmentant leurs tarifs.

Une augmentation de 10% est prévue pour 2024.



24 octobre 2023

Facturation vie quotidienne.....

| | |
|-----------------------|---------|
| Ensemble IPC* | + 4,8% |
| Alimentation | + 11,1% |
| Produits frais | + 9,1% |
| Autre alimentation | + 11,5% |
| Tabac | + 9,9% |
| Energie | + 6,8% |
| Produits manufacturés | + 3,1% |
| Services | + 2,9% |
| Impôts fonciers | + 7,0% |
| Ensemble IPCH** | + 5,7% |

Augmentation des pensions proposées

| | |
|-------------------------|--------|
| Régime général | + 5,2% |
| Retraite complémentaire | + 4,9% |

Indice des prix à la consommation **; indice des prix à la consommation harmonisé : Insee - indices des prix à la consommation

Évolution en % de la pension de base et des prix



Et la somme des pertes pendant les 80 mois de cette période s'élève à 2,4 mois

Pour les personnes en retraite ayant subi l'augmentation de la CSG de 25 % en 2018, les pertes s'élèvent à 3,6 mois, et la différence entre la pension et les prix de 11,5 %

Des pensions qui stagent... voire diminuent

Depuis 2017 et l'élection d'Emmanuel Macron, les retraités ont perdu 2,4 mois de pension hors CSG, voire 3,6 mois en l'intégrant, alors même que le gouvernement refuse d'appliquer la loi (article L161-25 du code de la Sécurité sociale) qui stipule que les pensions doivent être revalorisées au niveau de l'inflation.

Il est maintenant nécessaire de revaloriser les pensions pour que les retraité.es puissent vivre dignement.

C'est dans ce contexte que les 9 organisations syndicales appelaient à une journée de mobilisation mardi 24 octobre sur l'ensemble du territoire.

10% de revalorisation des pensions

Les 9 organisations syndicales dont la CGT revendiquent une augmentation immédiate de 10 % des pensions, à valoir sur un véritable rattrapage du pouvoir d'achat et la compensation des pertes subies.

AGIR POUR LA PAIX

10



Gilbert Garrel

Agir pour la paix


Livre

Gilbert Garrel

Format : 12 x 19 cm

Nombre de pages : 132 pages

ISBN : 9791090129658

Disponibilité : IHS CGT et éditions de l'Arbre bleu

Prix : 9 €

Sur une période longue, une approche globale des positionnements du mouvement ouvrier et particulièrement de la CGT peut conduire à affirmer comme une évidence que le syndicalisme est pour la paix.

Pourtant, cette question a fait l'objet de controverses dans l'histoire du syndicalisme et a même parfois contribué à sa division.

Comment le mouvement syndical, particulièrement la CGT, a-t-il réussi à concilier ses aspirations à la paix, à la solidarité internationale et son rapport à la nation ?

Si les militants syndicaux sont pour la paix, sont-ils pour n'importe quelle paix ? Toutes les guerres sont-elles injustes ? Si le syndicalisme est pour la paix, quelle place occupe-t-elle dans son activité ?

L'auteur

Gilbert GARREL est syndicaliste, Secrétaire Général de la Fédération des cheminots (2010-2017).

Il est président de l'Institut CGT d'Histoire Sociale.

THE OLD OAK, NOTRE PUB

Ken LOACH marche sur ses propres pas avec
«The Old Oak, notre pub»

11



Ken Loach était pour la quinzième fois en compétition à Cannes cette année, un record, à 87 ans, après avoir remporté deux Palmes d'or. Mais il déçoit quelque peu avec *The Old Oak*, notre pub qui sort sur les écrans mercredi 25 octobre.

Les bons et les méchants

«*The Old Oak*» (Le Vieux Chêne) est le seul pub d'une petite ville anglaise, et est aujourd'hui menacé de fermeture. Quand arrivent des réfugiés syriens, son propriétaire, TJ Ballantyne, se lie avec une jeune immigrée, et il participe activement à une organisation de solidarité mise en place par des habitants pour leur venir en aide. Cette initiative va cliver ses clients habituels aux penchants xénophobes.

Après deux Palmes d'or - en 2006 pour *Le Vent se lève*, et en 2016 pour *Daniel Blake* -, le réalisateur britannique reste fidèle à lui-même dans sa dénonciation des inégalités sociales au Royaume-Uni, qu'il étend aujourd'hui à la xénophobie de certains de ses concitoyens. Mais *The Old Oak*, notre pub décline une thématique un peu attendue de la part du réalisateur britannique qui tire sur des ressorts dramatiques coutumiers.

Un peu de soleil dans l'eau froide

The Old Oak, notre pub ne surprend guère. Même si l'on retrouve le Ken Loach engagé et que l'on aime, épris de civisme et de compassion, il nous avait habitués à moins de manichéisme. Reste toutefois l'image sensible au quotidien d'une bourgade grisonnante, engluée dans un ostracisme social, où les «étrangers» apportent un peu de couleur et de changement. Trop pour certains.

Ces réfugiés bousculent le quotidien de la petite ville - et une politique conservatrice qui ignore les plus démunis - allant jusqu'à inciter des habitants à se rebeller contre les conventions et le système. *The Old Oak*, notre pub s'avère le récit d'une prise de conscience qui entraîne l'action. Une note d'espoir coutumière chez Ken Loach qui, on l'espère, ne fera pas de *The Old Oak*, notre pub, le chant du cygne d'une cinéaste indispensable.

Source : France Info Culture.

Avec Côté santé, suivez vos remboursements santé en un clin d'œil

Pas toujours facile de voir clair dans vos dépenses de santé !

Entre la Sécurité sociale, la mutuelle et votre reste à charge, le suivi de vos remboursements peut parfois être compliqué.

Retrouvez en une seule et même application toutes ces informations.

Vous pouvez même ajouter les membres de votre famille pour suivre votre budget santé global.

N'attendez pas !

Téléchargez gratuitement Côté santé sur :

